



Communiqué de presse
Paris, le 26 mai 2009

Jean-François Stordeur, nouveau Délégué Général à la tête de l'UNIFA

Le 2 mai 2009, Jean-François Stordeur a pris ses fonctions en tant que Délégué Général de l'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA). Il succède à Georges Cambour qui vient d'intégrer le Cabinet Carler comme avocat spécialisé en Droit social.

Diplômé d'un DEA Droit social de Paris I et d'une maîtrise Droit des affaires de Paris II, Jean-François Stordeur commence sa carrière en 1982 comme conseiller juridique à l'UNIFA, puis Secrétaire Général de sa filiale de services MEDIFA. Depuis 1990, il était Secrétaire Général du Comité de Développement des Industries françaises de l'Ameublement (CODIFA).

Au service de la profession depuis 27 ans, Jean-François Stordeur connaît parfaitement le secteur de l'ameublement, ses atouts et les difficultés rencontrées actuellement par les entreprises. En tant que Délégué Général de l'UNIFA, il entend accompagner la capacité des industriels français de l'ameublement à s'adapter aux mutations de leurs marchés.



L'UNIFA, Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement, est un syndicat créé en 1960. Elle est l'organisation la plus représentative de l'ameublement avec plus de 500 adhérents, 6 délégations régionales et 15 groupements spécialisés.

C'est un lieu de réflexion et d'échanges pour les entreprises de toutes tailles, fabriquant des produits d'ameublement de tous styles et dans tous les matériaux, pour les marchés domestique et professionnel. Ce sont ainsi 89 084 salariés représentés par les Industries Françaises de l'Ameublement, et 12,5 milliards d'euros HT de CA de production de mobilier.